Les activités commerciales se poursuivent à la frontière entre les États-Unis et le Canada

19 mars 2020

Le 18 mars 2020, le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada ont annoncé une fermeture complète de la frontière entre le Canada et les États-Unis pour tous les voyages non essentiels. L'annonce entraîne la fermeture de la frontière canadienne à toutes les personnes qui ne sont pas des citoyens ou résidents permanents du Canada. Elle entraîne également la fermeture de la frontière américaine aux voyageurs arrivant de plusieurs pays, y compris le Canada, la Chine, l'Iran et de nombreux pays d'Europe, incluant le Royaume-Uni et l'Irlande.

Il est important de comprendre que ces restrictions aux frontières et ces restrictions d'entrée ne s'appliquent <u>PAS</u> au mouvement et au transfert de biens commerciaux aux frontières. Le commerce entre les États-Unis et le Canada continuera de se dérouler par voies terrestre, aérienne et maritime.

Nous continuerons de surveiller les événements de près et nous nous engageons à optimiser nos niveaux de service afin d'assurer la santé et la sécurité de nos associés. Nous nous engageons également à vous tenir au courant des changements essentiels apportés au commerce en réponse au COVID-19.

Pour toute question supplémentaire ou en cas de soucis, veuillez communiquer directement avec votre gestionnaire de comptes de Livingston.

Cordialement,

Votre équipe Livingston

